L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 9 OCTOBRE 1879

LA CONVENTION DE BATON-ROUGE.

Deuxième Journée.

Le vote par Parcimes pour Gouverneur.

Discours des candidats Wiltz et Ogden.

Discours de Jonas, Ellis, R. L. Gibson.

(L'heure avancée à laquelle nous sont parvenues hier les dernières nouvelles de Baton-Rouge, ne nous a pas permis d'en donner la traduction sans risquer de retarder le tirage et par conséquent la nouvelle principale; nous compléterons le compte-rendu de la seconde journée.)

Voici le vote détaillé par paroisses pour la place de gouverneur. On verra que Wiltz a obtenu 87 voix de la ville et 187 des campagnes, Ogden 41 de la ville et 132½ des campagnes.

POUR WILTZ.

Assomption	4½	Orleans—	
Avoyelles	9	12me ward	1
Bienville	3½	14me ward	1
Caddo	6	15me ward	1
Chicamas	2	17me ward	2
Caldwell	4	Ouachita	1
Claiborne	4	Plaquemines	4
Concordia	4	Pointe-Coupée	4
De Soto		Rapides	4
Est Baton Rouge	5½	Ri'Vère Rouge	2
Iberia	2½	Richland	4
Lafayette	6	Sabine	5
Lafourche	6½	St Bernard	2
Lincoln	1	St Charles	1
Livingston	1	St Jacques	1
Madison	4	St Jean Baptiste	4
Morehouse	6	St Landry	17
Natchitoches	12	St Martin	2
Orleans—		St Marie	2½
1er ward	10	St Tammany	4
2d ward	10	Tensas	14
3me ward	10	Terrebonne	7
5me ward	10	Union	2
6me ward	7	Vernon	3
7me ward	9	Washington	1
8me ward	7	Webster	4
9me ward	10	Wilkinson	3
10me ward	11	Washington	2
11me ward	1		
12me ward	1	Total	274

POUR OGDEN.

Assomption	6	Natchitoches	2
Assomption	3½	Orleans—	
Caddo	2	2d ward	1
Calcasieu	5	8me ward	17
Catahoula	5	10me ward	1
Claiborne	2	11me ward	1
Concordia	1	12me ward	4
Est Baton Rouge	5½	13me ward	2
Ouest Baton Rouge	2	15me ward	2
Est Carroll	1	16me ward	1
Ouest Carroll	2	Ouachita	13
Ouest Feliciana	9	Pointe Coupée	1
Franklin	5	Rapides	9
Grant	3	Richland	1
Iberia	3½	Ste Hélène	2
Iberville	5	St Landry	2
Jackson	2	St Martin	2
Jefferson	4	Ste Marie	3½
Lafayette	2½	Tangipahoa	5
Lincoln	6	Union	6
Livingston	3	Vermillion	5
Madison	1	Washington	2
Morehouse	1		
Total	173½		

Les 9 votes d'Est Feliciana ont été donnés à l'honorable T. B. Lyons.

Lorsque les acclamations qui ont accueilli la déclaration du vote, ont été calmées, M. Sam McEnery, de Ouachita, a proposé de rendre la nomination unanime, ce qui a été voté par acclamation.

Le président a désigné un comité de cinq membres composé de MM. Robertson, Levy, Caffrey, McEnery et Collins pour aller inviter MM. Wiltz et Ogden à venir prendre place sur l'estrade.

Le président a fait connaître la composition suivante du comité du programme et des résolutions: MM. Carleton Hunt, Albert Voorhies, Aug. Reichard, Lazarus, Allen Thomas, A. D. Battle, S. D. McEnery, H. P. Wells, J. M. Thompson, A. D. Lafargue, H. M. Favrot, D. V. Reeves et Don Caffrey.

A ce moment MM. Wiltz et Ogden se tenant par le bras arrivent conduits par le comité. Leur apparition excite le plus grand enthousiasme; toute la salle est debout et applaudit. Lorsque les applaudissements, souvent renouvelés, ont pris fin, le président, l'hon. F. Pochè, présente à la Convention le prochain gouverneur de la Louisiane, l'hon. Louis A. Wiltz, et le soldat héroïque, le général Fred. N. Ogden. Le gouverneur Wiltz prononce le discours suivant:

DISCOURS DE L. A. WILTZ.

Concitoyens—J'accepte la nomination au pieds de gouverneur de la Louisiane avec une profonde reconnaissance pour la preuve de confiance qu'elle indique. Pour la première fois dans l'histoire du parti, le choix de premier magistrat est tombé sur un citoyen de la principale ville de l'Etat. Le fait rendrait encore plus grand, si c'était possible, l'honneur dont j'ai été l'objet de votre part.

Je n'ai pas l'intention de mettre en doute le droit qu'a le parti de chercher un candidat dans une partie quelconque de l'Etat; je crois à la bonne entente doivent passer avant les préférences des sections, l'expérience et les capacités devraient être les titres aux fonctions publiques. Je suis heureux pour la république de pouvoir ajouter que le parti démocrate a invariablement consulté les intérêts du peuple entier sans égard aux localités. Nous pouvons justement nous féliciter qu'ici la démocratie peut montrer des partisans de tous les côtés—dans les clairières de Carroll, sur les bords des lacs de Caddo, sous les pins et les chênes de St Tammany, sur les plaines des Attakapas, sur les collines du Nord, sur les rives boisées de l'Ouachita et de l'Atchafalaya, dans la vallée fertile de la Rivière Rouge, sur les bluffs du Sud-Est, le long du Mississipi, sur les rivages du Golfe agité;—on trouve, partout, des membres de notre parti, des hommes courageux, fermes, patriotes, des talents dignes des premières places de l'Etat.

Fédéré de la manière, dans laquelle je suis, l'idée ne saurait me venir qu'après une à des considérations personnelles la candidature que vous m'avez décernée.

Connu par mes actes publics, par mon attachement aux vaques principes du gouvernement fédéral, encouragement à ceux qui préconisaient les droits des intérieurs, l'éducation de tous, les droits populaires, la suprématie du peuple dans le contrôle des destinées de l'Etat, l'obéissance aux lois civiles, l'ordre et la tranquillité, la limitation de l'autorité militaire, le maintien des droits des Etats sous l'empire de la constitution des Etats-Unis—je ne saurais guère douter que le choix de la Convention, accompagné d'un vote si flatteur des premiers représentants de la Louisiane, ne soit une approbation de ma fidélité passée et une preuve de confiance dans ma fidélité future.

Les partis étant, dans mon opinion, nécessaires à un gouvernement libre, et croyant que les intérêts des partis produisent les meilleurs résultats, il convient peut-être que je déclare que la Louisiane cesse de différer malheureuse quand elle revient dans à l'administration économe, honnête et simple établie par les pères de la démocratie. Je crois que nos pères gagneront beaucoup à suivre constamment l'exemple que nous ont donné leur expérience, leur sagesse et leur patriotisme; que l'administration à laquelle vous m'avez appelé ne négligera rien pour démontrer combien la démocratie peut être bienfaisante, progressive, impartiale dans l'exécution des lois, la protection des existences, des libertés, des propriétés.

Le moment est propice, il fera époque dans l'histoire de la Louisiane. Une nouvelle Constitution est sur le point d'être adoptée et les bienfaits d'une liberté bien réglée se répandront rapidement dans le peuple. La Convention consciemment élevé composée d'hommes sérieux et capables. Il n'y a jamais eu dans l'Etat d'assemblée réunie pour le même objet qui fît mieux comprendre. La Constitution qui est son œuvre a été inspirée par le désir de servir les vrais intérêts de la Louisiane. Il est difficile de rendre pleinement justice aux travaux de la Convention. Il faut rendre cette justice à ses membres consciencieux, diligents et laborieux. Chaque article, chaque paragraphe, le pourrait être changé sans, chaque ligne, a été examinée, discutée et pesée. Tous les jours ont résulté dans un amendement qui a pour le bien public, et l'adoption de notre pourrait a été mise à contribution pour fournir des précédents et des encouragements.

Œuvre accomplie est, je le crois, le plus grand bien organique qui ait été proclamé à la ratification du peuple de cet Etat. Dépêt l'opinion publique a manifesté son approbation et il est permis de croire que la Constitution pourra bientôt être mise en vigueur. Comme représentants fidèles du peuple, nous avons naturellement pour devoir d'assurer la ratification de la Constitution par le plus grand nombre possible de voix, afin qu'il soit bien démontré que c'est réellement le peuple de la Louisiane qui se prononce pour un gouvernement de son choix et qui affirme, avec une détermination patriotique digne d'un Etat libre, le droit de désavouer et de condamner à un éternel oubli la soi-disant Constitution de 1868 comme un triste souvenir des désordres, des outrages et de l'oppression militaire du passé.

Quand la Constitution aura été adoptée, notre devoir sera de la mettre en pratique le mieux possible. Il sera nécessaire de mettre la législation de l'Etat en harmonie avec les grands changements qui ont été effectués, de pourvoir de nouvelles lois sur les sujets indiqués dans la Constitution, et de maintenir et de réaliser les réformes générales qu'elle a en vue. Ce sera, certainement, une grande œuvre, digne d'inspirer le dévouement le plus zélé. Il est à peine nécessaire que j'ajoute que la Constitution ne peut réussir à moins que le peuple ne charge des hommes fidèles et capables des délicates fonctions législatives, administratives et judiciaires. Jamais l'Etat n'a eu plus besoin de bon hommes. Veillons à ce que cela soit fait, à ce que des candidats convenables soient présentés au peuple, à ce que le législateur soit bien composé, et à ce que les magistrats soient mises intégrités et assez sages pour bien interpréter les lois, et en même temps assez courageux pour les appliquer strictement. En un mot, ne confions des fonctions publiques qu'à ceux qui sont réellement patriotes et veillons à ce que notre Constitution modèle soit administrée par un gouvernement qui soit lui-même un modèle.

Je renvois un exposé plus complet de mes vues sur les affaires publiques jusqu'à ce qu'il s'offre une occasion convenable et digne de la haute responsabilité qui m'attend, comme étant le principal représentant du parti politique qui a dans l'Etat une grande majorité des électeurs.

Né en Louisiane et descendant de parents nés eux-mêmes dans l'Etat, je suis identifié avec toute la population par tous les intérêts de mon existence. J'ai passé dans l'Etat les années de ma jeunesse et de mon âge viril et j'ai contracté ici tous les liens qui sont chers à l'homme. M'étant lancé activement dans la vie publique, je me suis appliqué à l'étude des hommes publics, des ressources, des embarras, des difficultés et des dangers qui entourent les Etats. J'ai passé une grande partie de ma vie dans les clairières de Carroll, sur les bords des lacs de Caddo, sous les pins et les chênes de St Tammany, sur les plaines des Attakapas, sur les collines du Nord, sur les rives boisées de l'Ouachita et de l'Atchafalaya, dans la vallée fertile de la Rivière Rouge, sur les bluffs du Sud-Est, le long du Mississipi, sur les rivages du Golfe agité;—on trouve, partout, des membres de notre parti, des hommes courageux, fermes, patriotes, des talents dignes des premières places de l'Etat.

Fédéré de la manière, dans laquelle je suis, l'idée ne saurait me venir qu'après une à des considérations personnelles la candidature que vous m'avez décernée.

Connu par mes actes publics, par mon attachement aux vaques principes du gouvernement fédéral, encouragement à ceux qui préconisaient les droits des intérieurs, l'éducation de tous, les droits populaires, la suprématie du peuple dans le contrôle des destinées de l'Etat, l'obéissance aux lois civiles, l'ordre et la tranquillité, la limitation de l'autorité militaire, le maintien des droits des Etats sous l'empire de la constitution des Etats-Unis—je ne saurais guère douter que le choix de la Convention, accompagné d'un vote si flatteur des premiers représentants de la Louisiane, ne soit une approbation de ma fidélité passée et une preuve de confiance dans ma fidélité future.

Les partis étant, dans mon opinion, nécessaires à un gouvernement libre, et croyant que les intérêts des partis produisent les meilleurs résultats, il convient peut-être que je déclare que la Louisiane cesse de différer malheureuse quand elle revient dans à l'administration économe, honnête et simple établie par les pères de la démocratie. Je crois que nos pères gagneront beaucoup à suivre constamment l'exemple que nous ont donné leur expérience, leur sagesse et leur patriotisme; que l'administration à laquelle vous m'avez appelé ne négligera rien pour démontrer combien la démocratie peut être bienfaisante, progressive, impartiale dans l'exécution des lois, la protection des existences, des libertés, des propriétés.

Le moment est propice, il fera époque dans l'histoire de la Louisiane. Une nouvelle Constitution est sur le point d'être adoptée et les bienfaits d'une liberté bien réglée se répandront rapidement dans le peuple. La Convention consciemment élevé composée d'hommes sérieux et capables. Il n'y a jamais eu dans l'Etat d'assemblée réunie pour le même objet qui fît mieux comprendre. La Constitution qui est son œuvre a été inspirée par le désir de servir les vrais intérêts de la Louisiane. Il est difficile de rendre pleinement justice aux travaux de la Convention. Il faut rendre cette justice à ses membres consciencieux, diligents et laborieux. Chaque article, chaque paragraphe, le pourrait être changé sans, chaque ligne, a été examinée, discutée et pesée. Tous les jours ont résulté dans un amendement qui a pour le bien public, et l'adoption de notre pourrait a été mise à contribution pour fournir des précédents et des encouragements.

Œuvre accomplie est, je le crois, le plus grand bien organique qui ait été proclamé à la ratification du peuple de cet Etat. Dépêt l'opinion publique a manifesté son approbation et il est permis de croire que la Constitution pourra bientôt être mise en vigueur. Comme représentants fidèles du peuple, nous avons

Bailey, de St-Landry et le juge William A. Seay, de Caddo. Voici le résultat du scrutin:

Egan 235; Lyons 125½; Seay 72; Bailey 77½. Nombre de votes donnés, 460; nécessaire pour une nomination 231. Egan a été nommé, et sa nomination a été faite unanime.

Les nominations suivantes pour la place de secrétaire d'Etat ont été faites:

David S. Norwood, de Morehouse; Will. A. Strong, de Winn; Felix H. Taylor, d'Est-Carroll; Robert S. Barrow, d'Ouest-Feliciana et Gustave Dubroca, d'Ouest-Baton-Rouge.

On connaissait la nomination de Strong avant que le vote fût annoncé. Cette nomination a été par conséquent faite unanime.

Pour la place d'Auditeur, candidats: Allen Jumel, d'Iberville, et J. W. Randerville, de la Rivière Rouge.

La nomination d'Allen Jumel a été faite par acclamation.

Pour la place de Surintendant de l'Instruction Publique, les noms suivants ont été présentés: W. H. Goodale, d'Ouest-Baton-Rouge; le col. Thos. O. Benton, de Webster; F. L. Claiborne, de la Pointe-Coupée; E. H. Fay, d'Est-Feliciana, et Robt. M. Lusher, d'Orléans.

Le scrutin a eu les résultats suivants: Fay 177; Claiborne 65 1/2; Lusher 79; Goodale 80 1/2; Benton 55. Nombre de votes donnés 457. Nécessaire pour un choix 229.

Fay a été nommé par acclamation.

Sur motion de Carleton Hunt, les remerciements de la Convention sont offerts au président et aux officiers.

Après trois acclamations pour le général, la Convention s'est ajournée *sine die*.

LA PLATEFORME.

La voix de la Démocratie Louisianaise en Convention.

Déclaration de Principes.

Voici le texte de la Plateforme adoptée hier, par la Convention Démocratique à Baton Rouge:

Résolu, Comme il a été déjà déclaré dans le passé, que le nom même qu'a pris le Parti Démocrate en Louisiane signifie pouvoir pour tout le peuple de l'Etat sans distinction, et que ce terme même est employé pour exprimer notre détermination d'assurer à chaque citoyen de l'Etat l'égalité des droits qui lui sont garantis par la Constitution des Etats-Unis, par les amendements qui y ont été ajoutés et par les lois faites en conséquence, sinon que pour apporter la réforme dans tous les départements du gouvernement d'Etat.

Résolu, Que le Parti Démocrate de la Louisiane n'a pas d'autre objet en vue que de conserver dans son intégrité dans la génération actuelle et dans la postérité le gouvernement national suivant l'esprit de ses fondateurs; que de protéger et de sauvegarder les droits des Etats, tels qu'ils ont été définis par la constitution et les décisions des cours de justice; que de favoriser et faire progresser l'éducation populaire; que d'établir la subordination du pouvoir militaire à l'autorité civile; que de protéger la pureté des élections et d'encourager et développer les ressources matérielles de notre peuple.

Résolu, Que les améliorations du Mississipi, la construction de levées sur ses rives de façon à procurer la facilité et la sureté au commerce et un canal pour la navigation, aussi bien que pour protéger la vallée contre les inondations, et le maintien de l'ouverture des bouches du fleuve, sont des travaux d'un caractère national, évidemment garantis par une juste interprétation de l'article 1, section 8 de la Constitution des Etats-Unis qui confère au Congrès le pouvoir de régler le commerce.

Résolu, Que l'union et la co-opération de tous les citoyens de la Louisiane sont instamment requises, afin d'assurer l'adoption de la nouvelle Constitution présentée à son approbation, afin de procurer par un grand et puissant vote population que le peuple de cet Etat a bien réellement exercé son pouvoir légitime d'ordonner, de constituer pour lui un instrument organique de gouvernement, et d'en finir à jamais avec la constitution de 1868 triste reste d'un passé odieux et d'impétueuse militaire.

Résolu, Que le compte du vote électoral en faveur de Rutherford B. Hayes comme Président des Etats-Unis et de Wm. A. Wheeler comme Vice-Président, a été une fraude notoire exercée aux dépens des droits populaires, fruit d'odieuses machinations, de trames, de conspirations ourdies par l'odieuse ex-administration radicale d'Etat, par ses suppôts et ses fauteurs ici et ailleurs; que le Parti Démocrate, en appelant aux preuves des faits tels qu'ils sont aujourd'hui publiquement établis, traduit devant le tribunal de l'opinion publique les auteurs de ce grand crime contre la liberté et la constitution, pour être justement flétris par leurs concitoyens.

Résolu, Que les Démocrates du Sénat et de la Chambre des Représentants des Etats-Unis ont droit à la reconnaissance du pays pour le zèle, la fidélité et le courage déployés par eux, en assurant l'adoption des lois qui bannissent des polls l'intervention militaire et consacrent l'impartialité des jurys dans les cours fédérales.

Résolu, Que les droits, les libertés, les intérêts et l'honneur de la Louisiane exigent que le sénateur légitimement élu au Congrès, Henry M. Spofford, soit enfin reconnu et dûment admis à siéger.

Résolu, Que Francis T. Nicholls, actuellement gouverneur de la Louisiane, a droit à la reconnaissance de ses concitoyens pour son patriotisme, pour ses services publics, pour son dévouement à la Louisiane, et le succès avec lequel il a su reconquérir ses libertés.

BROGANS de tous genres et à tous prix, dans le département de chaussures d'hommes, de l'ETOILE ROUGE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 octobre.—Temps clair ou partiellement couvert, vent du sud, température et baromètre à peu près stationnaires.

Température du 8 octobre 1879.
Thermomètre de C. DUJARIE, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 76	Centigrade 24
Midi	79	26
3 P. M.	79	26
6 P.M.	76	24

Bulletin météorologique.
Mercredi, 8 octobre, 6 h. 45 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	80	Louisville, Ky	82
Atlanta	79	Memphis, Tenn	82
Galveston, Tex	77	Mobile, Ala	83
Jacksonville, Fla	81	Nashville, Tenn	81
Chattanooga, Tenn	75	Nashville, Tenn	81
Charleston, S. C	80	New Orleans, La	79
Savannah, Geo	79	Pensacola, Fla	80
Dubuque, Iowa	77	Pittsburgh, Pa	79
Galveston, Tenn	77	Savannah, Geo	81
Indianola, Tex	85	Shreveport, La	83
Keokuk, Iowa	85	St Louis, Mo	83
New York, Pa	87	St Paul, Minn	76
Pittsburg, Pa	79	Vicksburg, Miss	83
Leavenworth, Kan	84	Yankton, D. T	76

Moyenne des eaux en dessous de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta, Ga	4.01	Nashville, Tenn	0.11
Cairo, Ill	3.08	New Orleans	12.00
Chattanooga, Tenn	2.00	Omaha, Neb	3.04
Cincinnati, O	1.02	Pittsburgh, Pa	0.10
Florence, Ala	2.00	Shreveport, La	2.00
La Crosse, Wis	0.08	St Louis, Mo	7.10
Leavenworth, K	4.06	St Paul, Minn	1.00
Louisville, Ky	3.03	Vicksburg, Miss	4.00
Memphis, Tenn	2.01	Yankton	2.06

*Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.
GEORGE E. BONNE,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures:

MARIAGES—Armstead Taylor à Annette Robertson.

Isaac Gilbert à Clara Brunière.

Vincent Raffo à Magdalena Landinger.

NAISSANCES—Mme F. R. Barnard, un garçon.

Mme John Triconi, une fille.

Cth. F. Pfeifer, une fille.

Louis T. Gerson, un garçon.

John Spaha, un garçon.

August Lambert, un garçon.

DÉCÈS—Mme Frances Levy Kohlman, 24 ans.

Mary Robbins, 49 ans.

Cecilia Cotes, 5 ans.

Bertha Falk, 3 heures.

Louis C. Gerson, 7 jours.

Mme Dorothea Seuby, 36 ans.

Sheldon Williams, c. 15 mois.

Mary Smith, 68 ans.

Mme Augusta Reichardt, 56 ans.

Providence Fields, c. 40 ans.

Revel Coppage, 2 mois.

Amélie De Armas, c. 3 mois.

Arrivée des candidats.—Les candidats nommés par la Convention arriveront, ce matin, vers neuf heures au pied de la rue du Canal, par les bateaux à vapeur City of Augusta et St-John, qui étant partis, hier après-midi, de Bâton-Rouge.

Deux détachements du régiment d'artillerie légère de la Louisiane, colonel Glynn, assureront la présence des portes-drapeaux du parti démocrate, et de notre prochain gouverneur, l'honorable LOUIS ALFRED WILTZ.

La foule se portera au débarcadère, et accueillera par des bourrasques enthousiastes les fonctionnaires que les suffrages du peuple vous donneront bientôt.

Voyez annonces aux bureaux de l'annonceur des adjudications:

Patrick McGlin à Francis Carroll, 2 terrains avec maisons, 22x128, rue Dorbigny, entre Julia et Cypress, [illegible] $600

Joseph John Burckhard à veuve Charles Richter, 2 terrains avec maisons, 15x120, rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse, [illegible]

Vente du chevil (Louisiana Annex Brewery et etc.) à John Gallagher W. Henderson, au terrain, 66 x 120, rue Washington, entre Constance et Laborde, [illegible]

Un coup de pistolet.—Hier matin, entre minuit et une heure, Thomas Stone a reçu une balle de pistolet, dans la rue St-Louis, entre Claiborne et Derbigny. L'arme était aux mains de T. P. Caleja. L'officier Léonard a fait transporter Stone à l'hôpital. La blessure est dans la région de l'épine dorsale; on craint qu'elle ne soit mortelle.

Voici la déclaration de Stone:

"A environ minuit, j'étais dans la rue St-Louis, près Claiborne, avec T. S. Davis; nous rencontrâmes Caleja et un nègre; nous nous sommes tous Puniker. Caleja cria bourru pour Wills et je criai bourru pour Ogden. Lorsque je poussai le cri, Caleja tira un pistolet d'une de ses poches, me vise et tire la détente; le pistolet rate. Je me retournai; c'est alors que je reçus la balle dans le dos. Tuez le monde, excepté Davis, s'enfuit."

La police n'a pas tardé à découvrir et à arrêter Caleja, ainsi que Davis. Le premier n'avait pas d'arme sur lui, mais le second avait un pistolet dont un des canons était vide et venait d'être déchargé.

L'affidavit accuse Caleja de tentative de meurtre; Davis, de complicité et de port d'armes cachées.

"De descendre la rue St-Louis, déclare Caleja; je remarquai Stone, que criait bourru pour Ogden. Tandis qu'il criait, j'offris de lui parier que Wills serait le prochain gouverneur de l'Etat; il n'accepta point le pari, mais ôta son habit comme s'il voulait se battre. Au même instant un pistolet rata, je me retournai et entendis la détonation. Stone fit quelques pas et s'écroula en disant qu'il était blessé. Je nie positivement avoir tiré sur lui, je nie avoir eu un pistolet sur moi dans le moment. Pendant que je retraitais, quelqu'un fit feu sur moi, mais ne m'atteignit pas."

Davis dit que Stone et lui étaient amis. Vers minuit, ils descendaient ensemble la rue St-Louis. Stone marchait à une cinquantaine de pas de lui; il s'arrêta et s'entretint avec Caleja, qui désirait parler Stone n'accepta point le pari, mais commença à ôter son habit comme s'il avait l'intention de se battre. Caleja fit le mouvement de tirer un pistolet de sa poche; l'arme rate. Davis entendit ensuite une détonation et Stone s'écria qu'il était blessé. Davis est d'opinion que c'est Caleja qui a tiré sur Stone. Il a déjà nié qu'il est de pistolet, mais interrogé sur ce point, il s'est vu sur lui et dont un des canons était vide, il a répondu que l'arme lui appartient et qu'il en a déchargé un canon dans sa fuite.

La police croit que Caleja a fait feu sur Stone, puis a passé l'arme à son ami Puniker; que Davis, voyant tomber son compagnon blessé, a tiré sur Caleja, qui fuyait.

Stone est pompier de la compagnie American Hook and Ladder No 2; Caleja est commis.

Paragraphes—Le Dr Austin vient d'adresser au *Herald*, de New York, la lettre que le bureau de santé l'a chargé d'écrire à ce journal dans le but de rassurer les citoyens du Nord sur l'excellente santé actuelle de la Nouvelle-Orléans. Le président intérimaire rend hommage aux services de la société que préside M. Whitney, des autorités municipales, du bureau national, des Drs Bemiss et Bell.

—C'est demain, vendredi, qu'a lieu, au grand théâtre de l'opéra—ancien théâtre d'Orléans—sous les auspices de la division louisianaise de l'Armée du Tennessee, la représentation du Shakespeare Club au bénéfice des orphelins du très regretté général Hood. Le spectacle se composera de *Dead Heart*, drame célèbre de Webster. Les Continental donneront deux grands tableaux de scènes de la révolution américaine.

MM.—L. St. Amand, Jacob Rein, Jr., E. Jonet, Frank Huss, A. Oemichen, J. Seidel, J. B. Davis, P. Mayronne, Lake Dillon, A. B. Delavillade, C. D. De-Blanc, W. W. Stille, Richard Deck, H. F. M. Fortier, Henry Michel, V. Oehmichen, E. Manich, F. Hug, B. Bernadas, P. Canonge, Jr., Edward Quirk, Alfred Dent, Edmond De Verges, Hugh W. Montgomery, J. Mme Mayronne, John Delery, J. Poinsy, W. T. Moore, S. S. Murphy, D. Bagamine, Frank McMayer, G. A. Lanaux, J. N. Miller, F. C. Wintz, François Courrege, John Miller, P. Ryan, Leonard Franz, Raphael Garidolfo, Leopold Lehmann, W. O'Reilley, Henry Dalafoque, Charles Buggio, J. B. Bemiss, E. Moorhouse, Geo. W. Dinkel, Thos. Morano, M. Masson, Alb. Mallard, E. W. C. Mayhu, F. A. Lamothe, L. A. Valle, H. J. Montagnet, Jos. Miller, Jr., F. M. Normau, L. H. Canonge, E. R. Barnett, Richard Marquez, W. Eckenbrecht, Jas. F. Murphy, Julio Mazerat, A. E. Moulin, R. A. De Russy, B. W. Seawell, Louis M. Babad, Louis Mathis, D. Wendling, Jos. E. Comes, William Duncan, Geo. Fatzer, R. Beltran, H. A. Seiler, L. W. Perkins, P. C. Clark, R. Schmidt, A. Brunet. Bolin et ces messieurs remplirent les devoirs de grands jurés; les autres remplirent ceux de petits jurés, durant le mois d'octobre.

—Le gouverneur a nommé John J. Parker notaire public de la paroisse Lafourche.

—Charles Williams et Ambrose Young, hommes de couleur, qui travaillent sur la Levée, se sont tirés un coup de couteau, hier matin, au pied de la rue St Pierre. La police les a faits prisonniers. Williams est très grièvement blessé; on a dû le transporter à l'hôpital. Young a été mis en poste après que sa blessure eut été pansée l'institution; il dit qu'il travaillait, et, sans aucune provocation de sa part, il a été assailli par Williams. Il s'est servi de l'arme de celui-ci pour se défendre. Le juge Miltenberger l'a fait incarcérer en attendant le résultat de la blessure.

—Le même magistrat a exigé un cautionnement de mille piastres pour la comparution de Charles Stevenson ou William son, que le sergent Rowley accuse de vol avec effraction et portera plusieurs autres plaintes. Stevenson proteste de son innocence.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $12,753.10, dont $3,089.87 provenant du département du revenu intérieur, $260.85, en argent, $343, en billets et $1,068, en or, provenant de la douane, $2,045.49 du bureau de poste, $5,945.89 de différentes sources.

—William Wilkinson, jeune homme de couleur, demeurant sur le canal d'Orléans a reçu à la cuisse gauche la charge d'un canon d'un fusil de chasse qu'il avait appuyé contre un mur et qui est tombé. La charge était du plomb No 6. On a pansé sa blessure à l'hôpital, où il a été transporté aussitôt après l'accident.

—Il y avait, parmi les pièces d'or envoyées, par le caissier de la douane, à la sous-trésorerie, une de vingt piastres, qu'un spéculateur avait coupée en deux, et au milieu de laquelle il avait enlevé une certaine quantité du précieux métal qu'il avait remplacé par la même quantité d'argent. Le tout avait été si maladroitement fait que l'œil le moins exercé ne pouvait être trompé; en outre, le poids vouiu n'y était pas.

—Les petite voleurs d'oranges ont commencé leurs opérations; il s'aperçoivent immédiatement des côtés faibles des barrières et en profitent, mais la police, et, parfois, les propriétaires, ont les yeux sur eux.

—Le pont du coin des rues Enghein et Peters, celui du coin des rues St-Ferdinand et Royale, ont besoin de réparations.

—Les *longshoremen* sont irrités, et les gardiens de la paix publique ont l'ordre de les surveiller pour empêcher des troubles.

—Les ouvriers sont fort nombreux au troisième étage de la douane.

—Le bruit court que M. Weeks, agent spécial, instituera bientôt une nouvelle enquête à la douane.

—Frank Custer ou Slippery a été arrêté pour avoir assailli le caporal Dwyer et délivré un prisonnier.

—James Borath et Frank Lymes, qui n'ont pas expliqué leur présence chez M. Abrams, rue Claiborne, près St-Louis, sont à la quatrième station.

—Clémentine Bonseigneur a fait arrêter Charles Goodman, qu'elle accuse d'obtention d'argent à l'aide de faux prétextes.

—Un blanc, peintre, du nom de Morgan, est tombé, hier après-midi, à cinq heures, du deuxième étage de la résidence de M. Leland, No 73 de la rue des Remparts, côté nord, et s'est causé la mort ganche. Des amis l'ont transporté chez lui, rue Thalie, entre Howard et Liberté.

—Le capitaine Oscar Robin, du régiment d'artillerie d'Orléans, fera tirer un salut, ce matin, à l'arrivée du gouverneur Wiltz et des autres candidats démocrates.

La chanteuse Burt est en vente à l'ETOILE ROUGE.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Bugnolle pâtes de Vermicelle, il est la tous ce du pâte ordinaire de Mme Wheeler pour les [illegible] Gaudin dépuis l'ordinaire [illegible] Bugnolle et le [illegible] Bugnolle [illegible] Gaudin [illegible] Bugnolle [illegible] Gaudin [illegible] Bugnolle [illegible] Gaudin